FORMATION PREPARATOIRE A L'AC EN TRANSPORT LEGER DE MARCHANDISES (e-learning)

ACWW16

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
105 HEURES.

EFFECTIF
0 STAGIAIRES.

TARIF
1 150,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

FORMATION PREPARATOIRE A L'AC EN TRANSPORT LEGER DE MARCHANDISES (e-learning)

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5854/

Equivalences: Sans objet

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Toute personne désirant créer une entreprise de transporteur public routier de marchandises ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport national de marchandises au moyen exclusivement de véhicules d'un poids maximal autorisé n'excédant pas 3,5 tonnes ou de transport intra-communautaire au moyen exclusivement de véhicules d'un poids maximal autorisé n'excédant pas 2,5 tonnes

Toute personne désirant créer une entreprise de déménagement avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules d'un poids maximal autorisé n'excédant pas 3,5 tonnes

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 Mois

- Disposer d'un environnement technique de travail adapté (ordinateur, micro, webcam et connexion internet)
- Disposer d'une adresse mail personnelle unique
- Formation réservée aux personnes domiciliées hors région Martinique
- Être en règle avec les obligations du service national pour les personnes de nationalité française de moins de 25 ans (attestation Journée Du Citoyen)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Se présenter à l'examen en vue de l'obtention de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle

Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 30/12/2011)
Code Certif Info : 76874
Code RS : 5854

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'évaluations pédagogiques avec enregistrement des résultats obtenus
Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences
Evaluation en cours de formation réalisée avec enregistrement des résultats obtenus, des cas pratiques, et une étape d'entraînement intermédiaire (jalon) …
Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen
La justification des 105heures de formation (E-learning + Présentiel) est une condition obligatoire à la présentation à l'examen

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

FORMALIB
Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com

Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1/ Identifier les objectifs et étapes de la formation

- Présentation de la formation et des modalités de réalisation présentielles et distancielles selon le calendrier établi par le centre de formation
- Parcours jalonné par 2 étapes d'entraînement intermédiaire (50 % de bonnes réponses attendues)

2/ Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport (5h45)
L'entreprise et le droit civil et commercial
- Différenciation des personnes physiques des personnes morales
- Définition de la capacité de transport
- Identification des obligations relatives à la création d'une entreprise et celles relatives à l'activité commerciale
- Détermination des caractéristiques des formes de société suivantes : travailleur indépendant, EIRL, SARL et SAS y compris à associé unique
- Identification des couvertures sociales correspondant aux différents statuts du gérant et sa responsabilité vis-à-vis notamment de son patrimoine
- Identification des éléments obligatoires d'une facture et les obligations en matière de délai de paiement
- Différenciation des effets de commerce et leur fonctionnement
- Identification des différents types de garanties et leur principe de fonctionnement
- Détermination des différentes juridictions, leurs domaines d'intervention et leur compétence territoriale
- Identification des activités liées à la vie de l'entreprise susceptibles d'engager la responsabilité civile et/ou pénale du chef d'entreprise

Evaluation : QCM en ligne

Travail personnel : Exercices de consolidation des connaissances (temps de réalisation forfaitaire de 1 h - temps de réalisation des exercices + temps de correction)

3/ Déterminer le cadre règlementaire et juridique des transports routiers (17h00)
L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport

- Identification des textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport de marchandises : transport pour compte d'autrui, transport pour compte propre, sous-traitance, contrat de location, contrat de déménagement ;
- Déterminer les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels intervenant en transport de marchandises et leur rôle ;
- Définition des principaux types de contrats en usage, identification des documents qui le matérialisent ainsi que les droits et obligations des parties
- Définition des limitations de responsabilité s'appliquant au transporteur ainsi que les conditions d'exonération de responsabilité (retards de livraison, dommages matériels) ;
- Identification des documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport, au conducteur, au véhicule et à la marchandise, qui doivent être présentés en cas de contrôle ;
-Identification des agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise et/ou sur route et leurs prérogatives respectives ;

Evaluation : QCM en ligne
Travail personnel : Exercices de consolidation des connaissances (temps de réalisation forfaitaire de 3 h - temps de réalisation des exercices + temps de correction)

4/ Identifier les principes de la règlementation et de la gestion sociales (11h00)
L'entreprise et ses salariés

- Identification des sources de la réglementation sociale applicable à la profession
- Définition des risques et sanctions liés au travail dissimulé

-Connaître la législation du travail relative aux discriminations ;
- Enumérer les caractéristiques propres au règlement intérieur
- Identification des différentes formes de contrats de travail s'appliquant au transport de marchandises
- Identification des droits et obligations réciproques des parties liés à l'ensemble des contrats (période d'essai, etc.)
- Identification des durées légales et maximales du travail en transport de marchandises : travail journalier hebdomadaire, repos journalier – hebdomadaire
- Maîtrise des principes de base du calcul de rémunération des conducteurs de véhicules d'un poids maximal autorisé inférieur à 3,5 tonnes et des coursiers
- Calcul des effectifs pour la mise en place des différentes représentations du personnel
- Identification des institutions sociales (sécurité sociale, CARCEPT, URSSAF, France Travail), leur rôle et fonctionnement ;
- Détermination des attributions et les pouvoirs de la médecine du travail et de l'inspection du travail et connaître les obligations de l'entreprise vis-à-vis de ces organismes
- Identification des droits et obligations du chef d'entreprise et des salariés en matière de sécurité
- Identification des obligations de l'entreprise en matière de prévention des risques (document unique d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention).

Evaluation : QCM en ligne
Travail personnel : Exercices de consolidation des connaissances (temps de réalisation forfaitaire de 1 h - temps de réalisation des exercices + temps de correction)

5/ Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation (5h45)
L'entreprise et la sécurité
- Choix des véhicules et leurs caractéristiques en fonction des besoins de l'entreprise
- Maîtrise des techniques et les dispositifs d'arrimage ainsi que les protocoles qui s'y réfèrent
- Définition des obligations de chargement et de déchargement
- Identification des obligations de l'entreprise en matière d'entretien et de visite technique des véhicules de moins de 3,5 tonnes et des véhicules motorisés de moins de quatre roues
- Détermination de la responsabilité des entreprises en matière environnementale (énergies alternatives, sobriété énergétique, optimisation des flux et des tournées, livraisons du dernier kilomètre par des modes actifs…)
- Identification des obligations liées aux protocoles de sécurité
- Identification de la réglementation spécifique s'appliquant au transport de matières dangereuses : classification des matières, seuil d'application, obligations spécifiques de l'entreprise, véhicules et équipements
- Identification de la réglementation spécifique s'appliquant au transport de denrées périssables : denrées concernées, conditions de transport, hygiène et formation des employés
- Identification des responsabilités de l'entreprise en matière de respect de l'environnement et les risques de perte de l'honorabilité en cas d'infractions
- Sensibilisation des conducteurs à l'importance d'une conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
-Elaboration des consignes de conduite à tenir en cas d'accident pour les salariés et mettre en œuvre des procédures appropriées pour éviter la répétition d'accidents ou d'infractions graves
Evaluation : QCM en ligne
Travail personnel : Exercices de consolidation des connaissances (temps de réalisation forfaitaire de 3 h - temps de réalisation des exercices + temps de correction)

6/ Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise (42h00)
L'entreprise et son activité financière
- Détermination des charges entrant dans le calcul du coût de revient et classement en charges variables, charges fixes et charges de structure
- Calcul du coût de revient à l'aide des formules binôme et trinôme
- Définition de la notion de marge
- Détermination et calcul du besoin de financement en distinguant le besoin de financement et le besoin en fonds de roulement
- Identification des éléments de la trésorerie à prendre en compte pour établir un budget prévisionnel
- Identification des notions de charges et de produits dans le compte de résultat
- Différenciation entre l'actif et de passif dans le bilan
- Différenciation de l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les revenus et leurs modes de calcul respectifs
- Calcul des soldes intermédiaires de gestion
Evaluation : QCM en ligne
Travail personnel : Exercices de consolidation des connaissances (temps de réalisation forfaitaire de 10 h - temps de réalisation des exercices + temps de correction

7/ Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale (2h30)

L'entreprise et son activité commerciale
- Elaboration d'une étude de marché ;
- Définition d'une politique de prix, de produit et de distribution ;
- Maîtrise des outils de la prospection commerciale (visite des clients, communication publicitaire
Evaluation : QCM en ligne
Travail personnel : Exercices de consolidation des connaissances (temps de réalisation forfaitaire de 3 h - temps de réalisation des exercices + temps de correction)

8/ Consolider les connaissances du programme de l'Attestation de Capacité professionnelle en transport léger de marchandises (18h en présentiel)
Révisions de l'ensemble des matières dans le programme de l'attestation de capacité

9/ Bilan et synthèse de la formation
Bilan
Synthèse
Evaluation de satisfaction partie présentielle et distancielle

10/ Evaluer les acquis de la formation (3h00 en présentiel)

- Examen
- Epreuve des QCM (50)
- Epreuve de questions à réponses rédigées

* La durée de formation comprend le temps :
- D'étude des supports de formation en ligne
- De réalisation des travaux personnels (20 h)
- De regroupement en centre de formation (18 h de révisions en présentiel + 3 h d'examen)

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Matériel : PC / tablette / smartphone (plateforme de formation en ligne uniquement)
Navigateur internet : Chrome (recommandé) ou Firefox, Edge, Safari…

Solution technique : Outil de classe virtuelle et/ou plateforme de formation en ligne (identifiants d'accès au parcours de formation sont communiqués par mail le 1er jour de la formation, hotline technique par mail